



COMMUNIQUÉ

Réunion du Conseil Communautaire

Mardi 19 mars 2019 à 18 h
44 rue du 19 mars 1962 à Surgères

Ordre du jour :

1. FINANCES

- 1.1 Approbation des comptes de gestion 2018 – Budgets principal et annexes.
- 1.2 Approbation des comptes administratifs 2018 – Budgets principal et annexes.
- 1.3 Affectation des résultats 2018 – Budgets principal et annexes CdC Aunis Sud.
- 1.4 Création du budget annexe Parc d'Activités des Basses Varennes à Ciré d'Aunis.
- 1.5 Autorisation de signature d'une convention de groupement de commandes pour l'achat d'énergie avec le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural.

2. ENVIRONNEMENT

- 2.1 Convention avec le SYHNA pour l'organisation d'une lutte collective intégrée et coordonnée contre les espèces aquatiques envahissantes animales et végétales.
- 2.2 Convention de coopération avec le Syndicat Mixte de la Charente Aval (SMCA).

3. SPORT

- 3.1 Modifications de la convention de mise à disposition des équipements sportifs.
- 3.2 Ouvertures et horaires des piscines – **Information.**
- 3.3 Tarifs des piscines.

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 4.1 Convention de partenariat avec CYCLAD à travers son laboratoire d'innovation en économie circulaire (Cyclab) pour le Trophée Cyclab 2019 – Autorisation de signature.
- 4.2 Parc d'activités économiques Ouest 1 – Surgères - Achat d'un terrain.
- 4.3 Parc d'activités économiques Ouest 1 – Surgères – Vente d'un terrain.

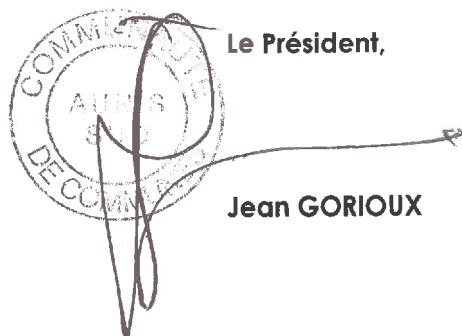
5. AMÉNAGEMENT

- 5.1 Pôle Gare de Surgères – Vente d'une parcelle à Mme Amélie CORNETTE.
- 5.2 Extension du Parc d'activités économiques Les Basses Varennes – Ciré d'Aunis – Autorisation du Président à signer des conventions avec le Syndicat Mixte Départemental de la Voirie des Communes de la Charente-Maritime.

6. COMMUNICATION

- 6.1 Balade à la ferme – Autorisation du Président à signer la convention de partenariat entre l'association Balade à la ferme et la Communauté de Communes.

7. DÉCISIONS
7.1 Décisions



Le Président,

Jean GORIOUX

The image shows a circular stamp with the text "COMMISSION DE COMMUNICATION" around the perimeter and "AUX" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp. A horizontal line with an arrowhead at the end points from the signature towards the name "Jean GORIOUX" printed below it.